

Saint-Lô

Délégués de classe, cela ne s'improvise pas !

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 29 novembre 2017

832 mots



Collégiens de 6^e et 5^e de Lavalley et de Torigni, encadrés par leurs conseillers principaux d'éducation et leurs professeurs, ont passé une journée à être sensibilisés à la fonction de délégué de classe au sein d'un établissement scolaire.

Hier, 6^e et 5^e des collèges Lavalley et de Torigni étaient en formation. Pour apprendre à être un bon délégué de classe avec jeu de rôle et mise en situation. Formateur et ludique.

Reportage

Sur le tableau de la classe 106 au collège Lavalley, hier matin, ont été placardées plusieurs affiches sur les dix recommandations pour être un bon délégué. « **Chaque groupe de travail, mêlant collégiens de Lavalley et de Torigni, a planché et synthétisé ce matin, celles qui leur semblaient aller de soi, explique Virginie Guillou, la conseillère principale d'éducation (CPE). Les propositions des 6^e et 5^e sont pertinentes et rejoignent à peu de chose près la fiche modèle.** »

Être respectueux, prendre le temps d'écouter ses camarades, être le porte-parole de la classe, être capable de parler devant les élèves et les professeurs, répercuter les informations à sa classe... mais aussi redistribuer le travail aux élèves absents, aider ceux qui ont des difficultés, ne pas faire de discrimination et ne pas diriger la classe sous prétexte d'être délégué...

Whaou ! Et la liste n'est même pas exhaustive. « **Ce matin, ils ont aussi appris à se présenter, à être à l'aise pour oser prendre la parole devant un auditoire.** » Et durant

l'après-midi, place à la mise en situation.

Confrontés à des cas précis

Face à des exemples concrets, chaque groupe réfléchit à la meilleure façon d'agir. Puis les collégiens expliquent aux autres comment eux, en tant que délégués de classe, ils réagiraient confrontés à ce cas particulier. Comme celui, imaginaire, d'Estelle « **qui se confie et révèle qu'à la maison ça ne va pas et que c'est pour cela qu'elle a du mal à travailler et que ses notes dégringolent.** » Délégué, doit-on en parler à quelqu'un ? « **À la classe ! Plutôt à l'assistante sociale. Non, à notre prof principal ou au CPE** », avancent les uns et les autres. « **Vous êtes sûrs ?** » interrogent Virginie Guillou et Laura Duclos, professeure d'anglais.

Responsable et diplomate

Une petite voix s'élève : « **On doit demander d'abord à cette élève si elle est d'accord pour qu'on en parle à un adulte.** » La CPE acquiesce : « **Oui, voilà la première bonne démarche. Si vous la sentez en danger, il faut persuader Estelle de vous laisser prévenir un adulte. Si elle vous le reproche d'abord, elle ne le regrettera pas, ensuite, parce que l'on pourra prendre soin d'elle. Être attentif aux autres, ce n'est pas être une balance, mais éviter que son cas ne s'aggrave.** »

Si le délégué doit être neutre, sans parti pris et à l'écoute, « **il doit aussi être responsable et vous pourrez expliquer à Estelle que si vous avez parlé, c'était pour lui rendre service et pour la préserver.** »

Un jeu de rôles

Les élèves ont passé en revue plusieurs exemples. Mais le rôle du délégué c'est aussi d'assister au conseil de classe et y prendre la parole face au principal, aux professeurs, aux délégués de parents d'élèves. Pour bien comprendre, les collégiens se sont mis dans la peau des uns et des autres et, assis autour de la table, ont tenu un conseil de classe virtuel.

Chacun a joué son rôle : de la principale au prof de français, d'anglais, de maths en passant par la CPE avec entre les mains les bulletins de notes d'élèves fictifs. Des collégiens ont donc été désignés délégués de classe, d'autres observateurs. Ces derniers ont pris des notes pour dire ensuite ce qu'ils ont pensé de chaque intervention. Des élèves n'étaient pas très à l'aise, d'autres bons comédiens.

L'occasion pour chacun de vérifier qu'il y a des choses qui ne se disent pas, ou alors avec les formes, au conseil de classe. Il faut éviter de blesser. Il s'agit d'intervenir avec tact et diplomatie. Que l'on soit délégué de classe, professeur ou délégué des parents d'élèves d'ailleurs.

Yann HALOPEAU.